



POISSY

Assemblées

CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2017 A 19H00
ORDRE DU JOUR

A) Désignation du secrétaire de séance.

B) Appel nominal.

C) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire du 19 septembre au 10 novembre 2017 (délibération 25 du 26 septembre 2016), articles L. 2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

D) Approbation et signature des procès-verbaux des séances des 18 et 25 septembre 2017.

E) Examen des rapports et projets de délibérations.

- : - : - : - : -

FINANCES

EXERCICE 2017

1) Budget Principal : Décision Modificative n°2.

2) Budget Principal 2017 - Garantie d'emprunt de 3 396 643,00 € à la SA d'HLM France Habitation. Contrat de prêt n° 65756. Acquisition en VEFA de 32 logements - ZAC de la Coudraie, Lot IP.

EXERCICE 2018

3 à 14) Budget Principal - Subventions associations supérieures à 23 000 €. Ouvertures de crédits, avances sur subventions 2018 (12 délibérations). Associations concernées par une subvention de fonctionnement supérieure à 23 000 € en 2017 et liées à la Ville par une convention d'objectifs et de moyens :

- 3) Amicale Sportive Poissy Football,
- 4) AS Poissy Triathlon Londres 2012,
- 5) Judo ju-Jitsu club de Poissy,
- 6) Poissy Basket Association,

- 7) Cercle nautique de Poissy - Natation,
- 8) Amicale Sportive Poissy Hand Ball,
- 9) Saint-Louis de Poissy,
- 10) Inter poissy Sports,
- 11) Club Saint Exupéry,
- 12) MPSL du Clos d'Arcy,
- 13) Club Peguy,
- 14) Comité des Œuvres Sociales.

15) Budget Principal - Subventions associations inférieures à 23 000 €. Ouvertures de crédits, avances sur subventions 2018 (1 délibération). Association concernée par une subvention de fonctionnement inférieure à 23 000 € en 2017 et liée à la Ville par une convention financière annuelle renouvelée à ce même Conseil :

- 15) Harmonie de la Lyre Amicale.

16 à 18) Budget Principal - Subventions associations inférieures à 23 000 €. Ouvertures de crédits, avances sur subventions 2018 (3 délibérations). Associations concernées par une subvention de fonctionnement inférieure à 23 000 € en 2017 et liées à la Ville par une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle 2017-2020 :

- 16) Maisons-Laffitte/Saint-Germain/Poissy Rugbyvelines,
- 17) Association Sportive Poissy Boxe,
- 18) Poissy Volley.

19 à 21) Budget Principal - Subventions Etablissements Publics Locaux (EPL) - Ouvertures de crédits, avances sur subventions 2018 (3 délibérations) :

- 19) Régie chargée de l'exploitation du Conservatoire de Musique, Danse et Art dramatique,
- 20) Régie chargée de l'exploitation du Théâtre,
- 21) Centre communal d'action sociale.

22) Budget Principal - Ouverture de crédits Dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2018.

SERVICES TECHNIQUES

23) Relocalisation de la fourrière : convention de partenariat financier pour la prise en charge des études préalables au déplacement de la fourrière intercommunale de Poissy.

GUICHET UNIQUE

24) Recensement rénové de la population - collecte 2018.

URBANISME

25) ZAC de la Coudraie - Approbation du compte rendu à la Collectivité 2016.

26) Quartier Rouget de Lisle - Approbation du compte rendu financier annuel (CRFA) 2016 de la concession d'aménagement de la ZAC EOLES.

EDUCATION ET LOISIRS

27) Approbation du règlement des accueils de loisirs maternels et élémentaires en périscolaire et extrascolaire, de la restauration scolaire et de l'étude surveillée.

PETITE ENFANCE

28) Renouvellement de la convention signée avec l'association Baby Loup pour l'accueil avec horaires atypiques de jeunes enfants.

MECENATS

29) Mécénat financier de Consulting Event's, Century 21 Le Lay Turquetil et des Caisses Locales du Crédit Agricole (Pincerais, Maule et Meulan) en faveur de la réalisation des Salons Etudiants, Alternance et Emplois 2018.

30) Parrainages financiers de la SEMAP et de TRANSDEV CSO en faveur de la réalisation des Salons Etudiants, Alternance et Emplois 2018.

31) Mécénat de compétences du cabinet d'architecte Trio Ingénierie en faveur de la conception et de la reconstruction de la Maison de Fer.

INTERCOMMUNALITE

32) Exercice 2017 - Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise »/Commune de Poissy. Budget de l'Eau et de l'Assainissement M49 - Clôture au 31 décembre 2016. Effets de la liquidation - Transfert des résultats 2016 à la Communauté urbaine.

33) Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » / Commune de Poissy - Compétence voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement - Mise à jour des matériels transférés.

34) Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » / Commune de Poissy - Compétence voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement - Mise à jour des voies communales à transférer.

35 à 39) 1^{er} janvier 2018 - Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » - Commune de Poissy - Grands équipements déclarés d'intérêt communautaire - Compétence « sport » piscines :

- 35) Transfert du personnel,
- 36) Transfert des biens immeubles,
- 37) Transfert des biens meubles,
- 38) Transfert des contrats,
- 39) Transfert de la politique tarifaire.

40) 1^{er} janvier 2018 - Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » - Commune de Poissy - Grands équipements déclarés d'intérêt communautaire. Compétence « sport » : piscines : Convention pour le règlement des fluides des deux sites et convention pour l'entretien des deux sites (espaces verts, petites interventions).

41) Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise »/Commune de Poissy - Transmission des rapports 2016 au titre de l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales. Rapport d'activité de l'exercice 2016 - Compte administratif de l'exercice 2016. Sans vote.

DRH

42) Modification du tableau des effectifs.

43) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de mise à disposition de personnel communal auprès du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Poissy.

44) Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion.

45) Création du règlement interne du Centre Technique Municipal visant à promouvoir les bonnes pratiques hygiène et sécurité.

46) Modification du règlement hygiène et sécurité visant à interdire le vapotage dans les locaux professionnels.

- :- :- :-